



Conseil Municipal du 21 octobre 2022

Liste des délibérations

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 modifient les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine.

Pour la séance du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2022 :

- Délibération n° 2022-748 : Urbanisme – DEMAT'ADS - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition des services de la communauté de communes pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol
 - *Adoptée*
- Délibération n° 2022-749 : Organigramme fonctionnel
 - *Adoptée*
- Délibération n° 2022-750 : Désignation d'un correspondant incendie et secours
 - *Adoptée*
- Délibération n° 2022-751 : Programme Petites Villes de Demain/ ORT – autorisation à signer le contrat de sécurité
 - *Adoptée*
- Délibération n° 2022-752 : Programme Petites Villes de Demain/ ORT – autorisation à signer la convention ORT
 - *Adoptée*
- Délibération n° 2022-753 : Convention de mise à disposition de service(s) – Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher
 - *Adoptée*

- Délibération n° 2022-754 : CLECT 2022
 - *Adoptée*

- Délibération n° 2022-755 : Convention périscolaire de partenariat favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Secours de Val du Cher
 - *Adoptée*

- Délibération n° 2022-756 : Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrière
 - *Adoptée*

- Délibération n° 2022-757 : Tarifs des spectacles 2023
 - *Adoptée*

- Délibération n° 2022-758 : Demande de subvention : association APE
 - *Adoptée*